

Compte-rendu du conseil d'administration du 05/12/2024

Présents : Y. Bramoullé, J. Nédélec, R. Morizur, E. Prigent, P. Bars, E. Mazé, B. Herry, JL Cléguer, JJ Gouez, T. Boucheur, P. Collec, A. Minguy, J.F. Quémeneur, P. Bonthonnou, J.J. Le Roy.

Invité : R. Corre (sans participation aux votes)

Excusés : J. Boucheur, J. Déniel, A. Périou

Absent : Pascal Plurien

Ordre du jour :

- Election du bureau
- Affiliation FSGT
- Divers

Le bureau est élu à l'unanimité comme suit :

Président : Eric Prigent

Vice-Président : Joël Nédélec

Trésorier : Jean-Jacques Le Roy

Secrétaire : Pascal Collec

Secrétaire adjoint : Albert Minguy

Trésorier adjoint : Jacques Déniel, récemment et gravement blessé dans un accident de la route à vélo, joint au téléphone après cette réunion, se met en retrait de sa place de trésorier adjoint pour 2025. Son remplaçant sera à définir lors de la prochaine réunion.

Les principales délégations sont ainsi attribuées :

Courses cyclistes : P.Bars

Tenues : Antoine Périou, Yvon Bramoullé

Communication : Albert Minguy

Intendance : Philippe Bonthonnou

Loto : Raymond Morizur

Parcours : Yvon Bramoullé

Affiliation FSGT.

Le Vélo club reconduit son affiliation pour 2025 à la FSGT.

Chacun des membres est libre de prendre une licence FSGT ou pas.

Les statuts imposent tout de même aux membres du conseil d'être licenciés.

Les autres membres ont le choix :

- Adhésion au VCL avec une licence FSGT: démarche identique à celle de l'année dernière. Obligatoire pour les coureurs. Se rapprocher d'Albert si difficulté. Cotisation de 55 € dont une grande partie reversée à la FSGT.
- Adhésion au VCL sans licence FSGT. Cotisation de 45 € sans reversement à la FSGT. (Cotisation réduite à 30 € pour les adhérents de plus de 75 ans au 01/01/2025.)

Nous attirons votre attention sur l'obligation d'avoir contracté une RC (Responsabilité civile), normalement présente dans votre contrat d'assurance habitation.
Parallèlement, une couverture Individuelle Accident est très fortement conseillée.
Notre club a connu de graves, voire très graves, accidents cette année encore.
Si vous ne prenez pas la Licence FSGT, c'est à vous de faire les démarches nécessaires auprès de votre compagnie d'assurance.

- **Deux permanences seront tenues pour le règlement des adhésions (pas de règlement en ligne auprès de la FSGT) : la première samedi 14 décembre au club de 10h30 à 12h30, la seconde le samedi 21 décembre de 10h 30 à 12h30.**

Le coût de l'adhésion individuelle reste modeste par rapport à beaucoup d'autres pratiques sportives et le vélo club propose tout au long de l'année de nombreuses activités.
Aussi nous comptons sur vous pour répondre aux sollicitations du conseil pour les travaux préparatoires à nos manifestations. (loto, course...)

- Le loto aura lieu le 12 juillet 2025.
- La course du club devrait se tenir le 22 juin ou le 29 juin.
- Il a été proposé de tenir la sortie officielle à un autre moment que le mois de janvier, souvent difficile de part sa météo. Pas de date précise pour le moment.

Nouveaux adhérents :

- Les nouveaux adhérents au VCL bénéficieront en 2024 d'une remise de 100 € pour l'achat de leurs tenues.